



APPEL A PROJETS 2024

« Éducation et sensibilisation à l'environnement »



APPEL A PROJETS 2024

DOSSIER DE CANDIDATURE

Ce dossier de candidature est lié au règlement de l'appel à projets 2024 lancé par le Parc naturel marin du Cap Corse et de l'Agriate / Parcu naturale marinu di u Capicorsu è di l'Agriate. Ce règlement définit précisément les axes privilégiés, la nature des dépenses éligibles, et les conditions d'organisation du concours financier.

Les porteurs de projets devront faire acte de candidature **au plus tard le XX, minuit**, en renvoyant les éléments suivants :

- Une lettre de candidature à l'attribution du concours financier signée par le(s) représentant(s) légal (aux) de(s) structure(s) porteuse(s) du projet ;
- Le dossier de candidature du projet (partie A à D ci-après) dûment rempli et signé ;
- Le cas échéant, une délibération de la collectivité porteuse du projet ;
- Un RIB ;
- Le KBIS ou équivalent le cas échéant ;
- Le numéro de SIRET ;
- Une attestation indiquant la récupération ou non de la TVA ou FC TVA.

Le porteur de projet devra renseigner ce dossier de candidature et l'adresser :

- soit par courrier, à l'adresse suivante :

Monsieur François Secondi
Chargé de communication et sensibilisation
Parc naturel marin du Cap Corse et de L'Agriate /Parcu naturale marinu di u Capicorsu è di l'Agriate
Office Français de la Biodiversité
Base nautique les Minelli
Route du Cap, 20200 E Ville di Petrabugnu

- Soit par courrier électronique à : francois.secondi@ofb.gouv.fr
 - Avec pour objet [APPEL A PROJET – Education et sensibilisation à l'environnement - 2024] et le nom du candidat

LE PORTEUR DE PROJET

PARTIE A

IDENTITÉ DU PORTEUR DE PROJET

Nom de l'entité porteuse de projet :

Adresse du siège social :

.....
.....

Adresse de correspondance, *si différente* :

.....
.....

Objet social :

Téléphone :

Courriel :

Adresse site internet :

Statut juridique de l'entité porteuse du projet :

Organisme de droit privé

Organisme de droit public

Représentant légal :

Civilité (NOM/prénom) :

Fonction au sein de l'organisme bénéficiaire :

Téléphone : Courriel :

Responsable opérationnel à contacter (si différent du représentant légal)

Civilité, NOM/prénom :

Fonction au sein de l'organisme bénéficiaire :

Téléphone :

Courriel :

BUDGET ET PLAN DE FINANCEMENT

PARTIE C

PLAN DE FINANCEMENT

Joindre à ce dossier une présentation financière détaillée du projet (plan de financement, devis, partenaires sollicités, subventions attendues, arrêtés d'attribution de subventions déjà obtenues, part de l'autofinancement, etc.), **en privilégiant le modèle de présentation de la maquette budgétaire ci-dessous.**

Il est attendu que le candidat précise sur quelle partie du projet la participation du Parc sera affectée.

Pour mémoire (cf. règlement de l'appel à projets), la contribution maximale du Parc est de 80% du montant total du projet dans l'hypothèse où l'OFB serait le seul financeur public du projet. En revanche, si le projet retenu était éligible à une aide de l'OFB et ultérieurement, hors cadre de cet appel à projet, à une aide complémentaire de la part de la Région et/ou du Département, le montant cumulé des aides publiques ne pourrait pas en tout état de cause dépasser 80 % du coût total du projet.

Budget			
Dépenses		Recettes	
Poste 1	Montant TTC / HT	Poste 1	Montant TTC / HT
Poste 2	Montant TTC / HT	Poste 2	Montant TTC / HT
Poste 3	Montant TTC / HT	Poste 3	Montant TTC / HT
Poste xxx	Montant TTC / HT	Poste xxx	Montant TTC / HT
... TOTAL TTC	Somme des postes	... TOTAL TTC	Somme des postes

Plan de financement	Dépenses	Recettes	Part	
Total des dépenses du projet	Montant TTC / HT			
Contribution demandée au Parc		Montant TTC / HT	X %	
Contribution du porteur de projet (auto-financement)		Montant TTC / HT	X %	
Le cas échéant, autre(s) contribution(s) demandée(s) :				Statut de la demande :
Contribution demandée à XX		Montant TTC	X %	accordée, en cours d'instruction, refusée.
Contribution demandée à YY		Montant TTC	X %	accordée, en cours d'instruction, refusée.
TOTAL		Montant TTC total des contributions demandées	X %	

ENGAGEMENTS DES LAUREATS

PARTIE D

Les lauréats s'engagent à :

- respecter les engagements que le candidat aura exposés pour répondre aux critères d'éligibilité du projet (c'est-à-dire les actions envisagées, les suivis complémentaires, etc.) ;
- transmettre le cas échéant, certaines précisions quant à leur projet et éventuellement des pièces complémentaires pour la finalisation de leur dossier de candidature ;
- Reconnaître l'OFB / le Parc comme financeur du projet en faisant figurer les logos du Parc naturel marin du Cap Corse et de l'Agriate et de l'OFB dans les supports de communication liés au projet, **après s'être assuré de l'accord des services du Parc** ;
- Présenter de manière synthétique les résultats du projet afin que ceux-ci puissent être accessibles au plus large public.

Fait à :

Le :

Nom et signature du représentant légal